CYBERATTAQUE

LA NOTICE D'URGENCE

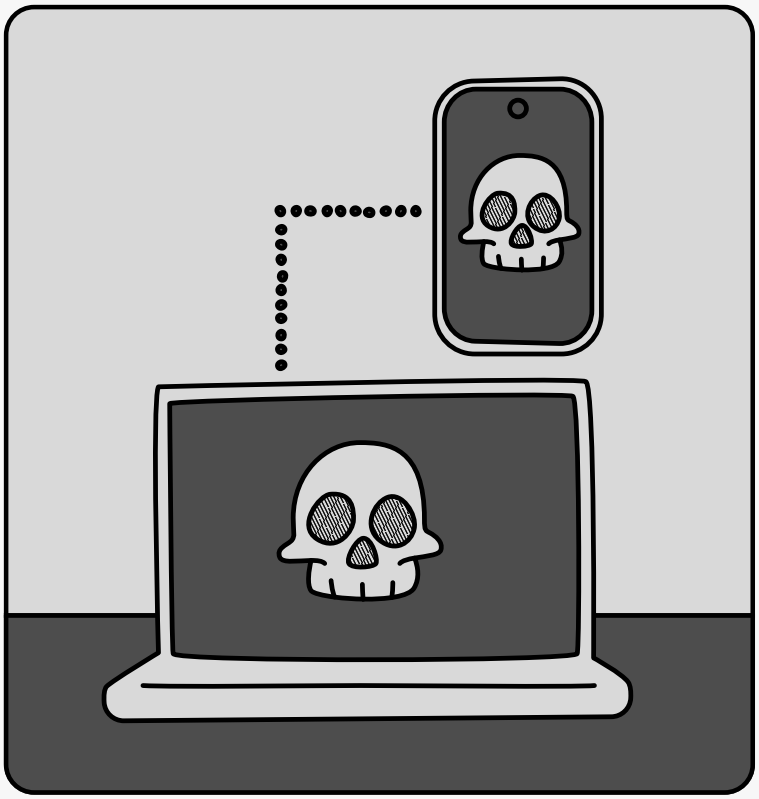

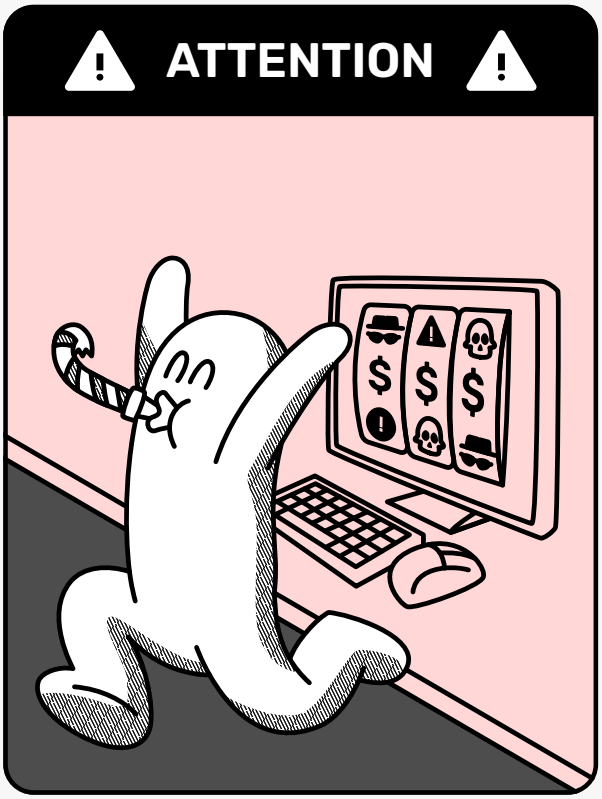

LA NOTICE QU'ON PRÉFÈRE AVOIR LUE AVANT.
TOUS LES BONS GESTES FACE AUX SITUATIONS D'URGENCE
SUR VD.CH/NOTICES-URGENCE.

EN CAS DE CYBERATTAQUE
① Garder son calme face aux messages alarmants
② Changer immédiatement son mot de passe
③ Signaler l'incident

LES NOTICES D'URGENCE
ALERTSWISS
canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

EN CAS DE CYBERATTAQUE, JE DOIS :

① ANTICIPER

JE CONNAIS LE DANGER

Une cyberattaque est un acte malveillant réalisé par des moyens informatiques visant à voler des données, bloquer un système ou tromper un utilisateur. Elle peut entraîner la perte, le vol ou le blocage de vos informations ou de vos appareils.

QUELS SONT LES RISQUES DIRECTS ?

- Pertes financières
- Piratage de comptes
- Vol de données personnelles
- Usurpation d'identité
- Perte ou blocage de fichiers

② PLANIFIER

JE ME PRÉPARE

- Utilisez des mots de passe forts et activez la double authentification.
- Ne communiquez jamais vos identifiants et mots de passe à qui que ce soit.
- Mettre à jour régulièrement ses mots de passe, éviter d'utiliser le même sur plusieurs plateformes.
- Privilégier l'usage d'un gestionnaire de mots de passe pour garantir leur sécurité.
- Méfiez-vous des messages inattendus et restez vigilants en toute circonstance.
- Vérifiez la fiabilité des sites que vous consultez.
- Sauvegardez régulièrement vos données.
- Utilisez un antivirus et activez les mises à jour automatiques.
- Evitez les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus.

③ AGIR

JE SAIS QUOI FAIRE

Garder son calme face aux messages ou appels alarmants, ne pas céder à un sentiment d'urgence.

En cas de piratage de compte / boite email

- Changer immédiatement de mot de passe et activer la double authentification.
- Regarder si des messages ont été envoyés à votre place ou si des paramètres ont été modifiés.
- Supprimer les appareils inconnus connectés à votre compte.
- Changer aussi les mots de passe d'autres comptes importants (banque, réseaux sociaux, autres emails).
- Prévenir vos contacts que votre compte a été piraté afin qu'ils ignorent les messages suspects.

En cas de tentative d'hameçonnage

- Ne pas cliquer sur les liens et ne pas ouvrir les pièces jointes.
- Vérifier l'expéditeur et les liens en les survolant avant toute action.
- Contacter l'expéditeur supposé par un moyen alternatif.
- Ne pas utiliser les informations présentes dans le courriel suspect.

Dans tous les cas, signaler l'incident sur le site de l'OFCS et si un préjudice a été subi, déposer plainte dans un poste de police.

M'INFORMER

OÙ TROUVER DES INFORMATIONS FIABLES ?

- Canton de Vaud – Conseils cybersécurité : www.vd.ch/cybersecurite
- Canton de Vaud – Conseils de la police : votrepolice.ch/conseils
- OFCS – Office Fédéral de la cybersécurité : www.ncsc.admin.ch/ncsc/fr/home/infos-fuer/infos-private.html
- Cybersécurité Vaud – Application Android : play.google.com/store/apps/details?id=ch.vdsecure.mobile&hl=fr-CH
- Cybersécurité Vaud – Application iOS : apps.apple.com/fr/app/cybers%C3%A9curit%C3%A9/id6446602857
- Signalez les cyberincidents à l'OFCS : www.report.ncsc.admin.ch/fr

Version 1.0